

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service journalier).

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 36 minut. soir, Omnibus.
4 — 10 — — Express.
2 — 58 — — matin, Express-Poste.
10 — 23 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.

9 heures 49 minut. matin, Express.
11 — 50 — — Omnibus.
6 — 36 — — soir, Omnibus.
8 — 58 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Note adressée par les plénipotentiaires sardes à lord
Clarendon et au comte Walewski, le 16 avril
1856, et lue par le comte Cavour dans la séance
du 7 mai de la chambre des députés.

Les soussignés, plénipotentiaires de Sa Majesté le
roi de Sardaigne, remplis de confiance dans les
sentiments de justice des gouvernements de France
et d'Angleterre, et dans l'amitié qu'ils professent
pour le Piémont, n'ont pas cessé d'espérer, de-
puis l'ouverture des conférences, que le congrès de
Paris ne se séparerait pas sans avoir pris en consi-
dération sérieuse la condition de l'Italie et pourvu
aux moyens d'y porter remède en rétablissant l'é-
quilibre politique troublé par l'occupation d'une
grande partie des provinces de la Péninsule par les
troupes étrangères. Assurés du concours de leurs
alliés, ils répugnent à croire qu'une autre puis-
sance, après avoir montré un intérêt si vif et si gé-
néreux pour le sort des chrétiens en Orient appar-
tenant à la race slave et à la race grecque, refusât
de s'occuper de peuples de race latine encore plus
malheureux, attendu qu'en raison du degré de civil-
isation avancée qu'ils ont atteint, ces peuples sen-
tent plus vivement les conséquences d'un mauvais
gouvernement. Cette espérance a été déçue. Mal-
gré le bon vouloir de la France et de l'Angleterre,
malgré leurs bienveillants efforts, la persistance de
l'Autriche à demander que les discussions du con-
grès demeurent étroitement circonscrites dans la
sphère des questions qui avait été tracées avant sa
réunion, a été cause que cette assemblée sur la-
quelle sont tournés les regards de toute l'Europe,
va se séparer non-seulement sans qu'il ait été ap-
porté le moindre adoucissement aux maux de l'Ita-
lie, mais encore sans que l'on ait fait luire au-delà
des Alpes un seul rayon d'espérance dans l'avenir,

propre à calmer les esprits et à leur faire suppor-
ter le présent avec résignation. La position spé-
ciale occupée par l'Autriche au sein du congrès ren-
dait peut-être inévitable ce déplorable résultat. Les
soussignés sont forcés de le reconnaître. Aussi,
sans adresser le moindre reproche à leurs alliés,
croient-ils devoir appeler leur sérieuse attention
sur les conséquences fâcheuses que cela peut avoir
pour l'Europe, l'Italie et surtout la Sardaigne. Il
serait superflu de tracer ici le tableau exact de l'Ita-
lie; ce qui se passe dans ces régions depuis nombre
d'années n'est que trop notoire. Le système de com-
pression et de réaction violente inauguré en 1848
et 1849, justifié peut-être à son origine par les
troubles révolutionnaires alors comprimés, dure
sans le moindre allègement. On peut même dire,
qu'à quelques exceptions près, il est suivi avec un
redoublement de rigueur. Jamais les prisons et les
bagnes ne furent plus encombrés de condamnés pour
cause politique; jamais le nombre de proscrits ne
fut plus considérable; jamais la politique ne fut
plus durement appliquée. Ce qui se passe à Parme
le prouve surabondamment. De tels moyens de
gouverner doivent nécessairement maintenir les
populations dans un état de constante irritation et
de fermentation révolutionnaire. Telle est la situa-
tion de l'Italie depuis sept ans.

Toutefois, en ces derniers temps, l'agitation po-
pulaire semblait s'être calmée. Les Italiens voyant
un des monarques nationaux coalisés avec les gran-
des puissances occidentales pour faire triompher les
principes du droit et de la justice et pour améliorer
le sort de leurs co-religionnaires en Orient, avaient
conçu l'espérance que la paix ne serait pas faite
sans apporter un adoucissement à leurs maux. Cette
espérance les a rendus calmes et résignés. Mais
lorsqu'on connaîtra les résultats négatifs du con-
grès de Paris, lorsqu'ils sauront que l'Autriche,

nonobstant les bons offices et l'intervention béné-
vole de la France et de l'Angleterre, s'est refusée à
toute discussion, et qu'elle n'a pas voulu même se
prêter à l'examen des mesures opportunes pour re-
médier à un si triste état de choses, il n'est pas
douteux que l'irritation assoupie se réveillera avec
plus de violence que jamais. Convaincus qu'ils
n'ont plus rien à attendre de la diplomatie, ni des
efforts des puissances qui s'intéressent à leur sort,
les Italiens s'incorporeront, avec une ardeur méri-
dionale, dans les rangs du parti révolutionnaire et
subversif, et l'Italie sera, de nouveau, un foyer
ardent de conspirations et de désordres qui seront
peut-être réprimés par un redoublement de rigueurs,
mais que la moindre commotion européenne fera
éclater de la manière la plus violente. Si un état de
choses aussi fâcheux mérite de fixer l'attention des
gouvernements de France et d'Angleterre, égale-
ment intéressés au maintien de l'ordre et au déve-
loppement régulier de la civilisation, il doit natu-
rellement préoccuper, au plus haut point, le gou-
vernement du roi de Sardaigne. L'éveil des passions
révolutionnaires dans tous les pays qui entourent le
Piémont, par suite d'une cause de nature à exciter
les plus vives sympathies populaires, l'expose à des
périls d'une excessive gravité; ils pourront com-
promettre la politique ferme et modérée qui a porté
de si heureux fruits à l'extérieur, et lui a valu la
sympathie et l'estime de l'Europe éclairée.

Mais ce n'est pas le seul danger qui menace la
Sardaigne; un péril plus grand encore est la consé-
quence des moyens employés par l'Autriche, pour
comprimer l'effervescence révolutionnaire en Italie.
Appelée par les souverains de petits Etats de l'Italie,
impuissants à contenir le mécontentement de leurs
sujets, l'Autriche occupe, militairement, la ma-
jeure partie de la vallée du Pô et de l'Italie centrale,
et son influence se fait sentir d'une manière irrésis-

FEUILLETON

LE ROMAN DE JAUFRE.

(Suite.)

Gauvain accourut sur ces entrefaites, croyant trouver
son oncle brisé de sa chute, et vous jugez s'il fut émer-
veillé de le voir allègre et riant avec son enchanteur.

Par ma foi, compagnon, dit-il, vous savez dépouiller
les gens et forcer les barons à quitter capes et manteaux.

— Vous pouvez les reprendre, seigneurs, répondit
l'enchanteur, sur le même ton, car le roi n'en a plus
besoin.

Ils les reprirent en effet sans choisir; puis la cour
revint à Cardeuil. Les donzels donnèrent à laver et l'on se
mit à table.

Quex avait grand appétit, il posa les premiers plats
devant le roi et devant la belle reine Guitamier; les don-
zels servirent monseigneur Gauvain, Yvan le bien en-
seigné et les autres bons chevaliers, et, tout en dépe-
çant, cerfs, chevreuils et sangliers, et en savourant
grues, outardes, chapons, cygnes, oies, paons, gé-
lines grasses, perdreaux et pain blanc arrosé de vin pur,
chacun se prit à gaber et à rire de l'adresse de l'enchanteur.

A ce moment, on vit entrer, chevauchant sur un cou-
reur bai, un donzel, grand, beau et de gentes façons.
Jamais homme né de mère ne fut, je crois, mieux con-
formé. Il avait une brassée d'épaules, des traits nobles
et réguliers, des yeux clairs, amoureux et riant, des
cheveux luisants comme l'or, des bras gros et carrés,
de larges mains et des dents d'ivoire. Sa taille, fine à la
ceinture, mais bien développée, annonçait la force. Il

avait jambe haute et droite et pieds cambrés. Sa gonelle
violette et bien taillée flottait sur des chausses de drap
de la même couleur. Une guirlande de fleurs nouvelles
couvrait son front bruni par le soleil et relevait l'éclat
de ses joues vermeilles.

En entrant dans la salle, il mit pied à terre et vint
s'agenouiller leste et joyeux devant le roi, puis il dit
ainsi sa raison :

— Que celui qui fit le tonnerre et tout ce qu'on voit
en ce monde, et qui n'a point de suzeraine, sauve le
roi et tous les siens !

— Ami, répondit Artus, je te souhaite bonne aven-
ture; si tu viens requérir un don, je l'accorderai volon-
tiers.

— Sire, je suis un écuyer venu de loin à votre cour
parce que je savais y rencontrer le meilleur roi qui soit
au monde, et je vous conjure, par sainte Marie, de me
faire chevalier, s'il vous plaît.

— Ami, dit le roi, lève-toi et prends place à table,
il sera fait selon ton désir.

— Sire, je ne me relèverai point, si vous le per-
mettez, que vous ne m'avez octroyé le don que je re-
quiers.

— Je te l'accorde, dit le roi.

L'écuyer se leva à ces mots et alla prendre place à ta-
ble. Mais il était assis à peine que voici venir tout armé
et sur un cheval courant, un vassal qui, traversant la
salle, va frapper de sa lance un chevalier à la poitrine
et l'étend mort aux pieds de la reine. Puis, il s'en re-
tourne en criant :

— J'ai fait cela pour te honnir, méchant roi; si tu en
as du deuil et que quelqu'un de tes fiers chevaliers veuille
me suivre, je m'appelle Taulat de Rugimon, et je re-

viendrai tous les ans, le même jour, te faire la même
avanie.

Le bon Artus baissa la tête, irrité et marri; mais le
donzel se dresse sur ses pieds, et se présentant grave-
ment devant le roi :

— Sire, dit-il, donnez-moi une armure, et je suivrai
ce chevalier qui deshonoré votre cour.

— Ami ! s'écria Quex aussitôt, vous aurez encore plus
de courage quand vous serez ivre. Rasseyez-vous, s'il
vous plaît, et buvez un autre coup, le fardeau en sera
moins lourd; et vous pourrez abattre un chevalier, avec
ces armes, beaucoup mieux qu'avec l'épée tranchante !

Le donzel ne sonna pas mot, par respect pour le roi,
car le sénéchal par ce motif, aurait payé cher ses paro-
les; mais Artus ne put retenir sa colère et le gourmanda
aigrement :

— Quex, vous ne vous taisez donc jamais et ne cesse-
rez de mal dire que je ne vous aie chassé de ma cour !
Comment avez-vous osé parler si vilainement à un étran-
ger venu en mon palais pour don réquerir ?... Le venin
dont vous êtes gonflé, l'envie, les méchants propos et
les médisances ne peuvent donc vous rentrer dans le
ventre ?

— Sire, reprit le donzel, pour Dieu ! laissez-le dire ;
car je me soucie peu des traits de sa langue fourchue et
m'en vengerai noblement; vilaine parole n'entache pas
l'honneur. Faites-moi plutôt donner une armure pour
suivre celui qui s'en va, je sens que je ne mangerai à
mon aise que lorsque je l'aurai retrouvé.

Le roi répondit avec courtoisie :

— Ami, je te donnerai volontiers, destrier, bonnes
armes et l'épée de chevalier, car tu requiers les dons
comme donzel bien enseigné. Mais tu es trop jeune pour

tible dans un pays même où elle n'a pas de soldats. S'appuyant d'un côté sur Ferrare et Bologne, ses troupes s'étendent jusqu'à Ancône le long de l'Adriatique devenue presque un lac autrichien, et, de l'autre côté, maîtresse de Plaisance que, contrairement à l'esprit, sinon à la lettre du traité de Vienne, elle travaille à transformer en place forte de premier ordre, elle tient garnison à Parme et elle se dispose à déployer ses forces sur toute l'étendue de la frontière sarde, depuis le Pô jusqu'à la cime des Apennins. Ces occupations permanentes par l'Autriche de territoires qui ne lui appartiennent pas, la constituent maîtresse absolue de toute l'Italie, détruisent l'équilibre établi par le traité de Vienne et sont, pour le Piémont, une menace continuelle.

Entouré en quelque sorte de tous côtés par les Autrichiens, voyant se développer à sa frontière orientale complètement ouverte les forces d'une puissance qu'il sait n'être pas animée de sentiments bienveillants à son égard, le Piémont est tenu dans un état continuel d'appréhension qui le force à demeurer armé et le contraint à des mesures défensives excessives, onéreuses pour ses finances déjà obérées par suite des événements de 1848 et 1849, et de la guerre à laquelle il vient de prendre part. Les faits qui viennent d'être exposés par les sous-signés, suffisent pour faire apprécier les périls de la position dans laquelle se trouve placé le gouvernement de Sardaigne. Agité au-dedans par les passions révolutionnaires, provoqué autour de lui par un système de compression violente et l'occupation étrangère, menacé par la puissance de l'Autriche, il peut d'un instant à l'autre être contraint, par une nécessité inévitable, à adopter des mesures extrêmes, dont il est impossible de calculer les conséquences.

Les sous-signés ne doutent pas qu'un tel état de choses n'éveille la sollicitude des gouvernements de France et d'Angleterre, non-seulement à cause de l'amitié sincère et de la sympathie réelle que ces puissances professent pour le souverain qui, seul entre tous, au moment où le succès était le plus incertain, s'est prononcé ouvertement en leur faveur, mais surtout parce que cet état de choses constitue un vrai péril pour l'Europe. La Sardaigne est le seul Etat d'Italie qui ait pu élever une barrière insurmontable à l'esprit révolutionnaire et demeurer en même temps indépendant de l'Autriche. C'est l'unique contre-poids à son influence envahissante. Si la Sardaigne venait à succomber par l'épuisement de ses forces et par l'abandon de ses alliés, si elle était contrainte de subir elle-même la domination autrichienne, alors la conquête de l'Italie par l'Autriche serait accomplie.

Et l'Autriche, après avoir obtenu, sans qu'il lui coûtât le moindre sacrifice, l'immense bénéfice de la navigation du Danube et de la neutralisation de la mer Noire, se verrait à la tête d'une influence prépondérante en Occident. C'est ce que la France et l'Angleterre ne peuvent pas vouloir, c'est ce

qu'elles ne permettraient jamais ! Mais les plénipotentiaires sont convaincus que les cabinets de Paris et Londres, prenant en sérieuse considération la situation de l'Italie, aviseront, de concert avec la Sardaigne, aux moyens d'y apporter un remède efficace. *Signé : C. CAVOUR, DE VILLAMARINA.*

On nous écrit de Berlin, le 8 mai.

« Le médecin de l'Impératrice douairière de Russie est arrivé ici aujourd'hui, et l'on apprend que l'Impératrice se rendra en Italie quand elle sera rétablie. Divers bruits se rattachent à ce voyage. On assure entre autres, d'une manière positive, que l'Empereur Alexandre suivra sa mère en Italie vers la fin de l'été et qu'il y aura une entrevue avec l'empereur Napoléon. » — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Constantinople, 28 avril (voie de Trieste). — Les Abasiens aussi ont voté une adresse pour demander leur indépendance. Ils la remettront sous peu à Constantinople. »

« Athènes, vendredi 2 mai. — S. M. le Roi partira pour Karlsbad à la fin du mois. »

« Madrid, vendredi 9 mai. — Le Gouvernement a autorisé la Société du Crédit mobilier à étudier les chemins de fer de Palencia à Léon, de Palencia à Oviedo et de Madrid à Valladolid.

« Le duc de la Victoire est arrivé hier à Pamplune, où il a été parfaitement accueilli.

« La tranquillité est générale. »

« Berlin, vendredi 9 mai. — On mande de Saint-Petersbourg que le prince Gortschakoff a communiqué au Sénat le traité de paix.

« Le feld-maréchal, président du gouvernement du Sénat, a été appelé à Moscou pour les fêtes du couronnement.

« Le fils du comte de Nesselrode a été nommé chambellan de l'Empereur.

« Le comte Chreptowtsch a été désigné comme ministre de Russie à Londres.

« On a annoncé l'arrivée à Berlin de l'Impératrice douairière. » — Havas.

EXTÉRIEUR.

RUSSIE. — On a parlé, d'après des correspondances particulières de Russie, des mesures prises par l'empereur Alexandre pour la réorganisation des forces militaires et maritimes de son empire. La *Presse*, de Vienne, annonce sur des informations directes de Saint-Petersbourg, que des changements radicaux vont être introduits dans le système administratif du pays.

Cette nouvelle est exacte. Les différents ministères vont être remaniés et divisés en un certain nombre de sections ayant toutes des attributions spéciales et placées sous la surveillance directe du ministre. Mais la réforme la plus importante doit porter

sur la division territoriale de l'empire, dont chaque gouvernement serait partagé en cercles administratifs correspondant à peu près aux préfectures et aux sous-préfectures de France. Ces faits montrent quelle est la tendance actuelle du successeur de l'empereur Nicolas.

AMÉRIQUE. — Voici quelques nouvelles de l'Amérique-Centrale, données par le *Journal du Havre* :

Le projet de création de la république Colombie, qui se composerait de la Nouvelle-Grenade, du Venezuela, de l'Equateur et de Costa Rica, a beaucoup de partisans dans le congrès néo-grenadin.

A la date du 14 mars, on n'était pas encore bien fixé à San-Salvador sur le parti que le gouvernement comptait prendre dans le différend entre le Nicaragua et ses voisins.

On mande de Belize (Honduras), sous la date du 22 mars, que l'assemblée législative s'était ajournée, après une session infructueuse de dix mois. Le tarif des douanes de l'année dernière, qui était de 20 0/0 plus élevé que celui de l'année précédente, venait d'être augmenté de nouveau de 10 0/0.

FAITS DIVERS.

S. A. I. le prince Napoléon, qui est allé au Havre, ainsi que nous l'avons annoncé, pour organiser les préparatifs de son voyage, ne partira qu'après le baptême du Prince impérial. Le prince Napoléon fera une excursion dans le nord, jusqu'au cercle polaire arctique. Il visitera la Finlande, la Suède, la Laponie, le Spitzberg et toutes ces contrées qui subissent une grande nuit glaciale et un mois d'été brûlant.

L'expédition est montée dans le genre de celle qu'accomplit en 1837, dans la Russie méridionale et la Crimée, le prince Anatole Demidoff, expédition qui a produit un magnifique ouvrage devenu classique. Le prince Napoléon emmène toute une colonie de savants et d'artistes.

M. de Saulcy, membre de l'Institut, et M. Frédéric Leplay, ingénieur en chef des mines, sont à la tête de ce personnel, qui compte des artistes, des botanistes, des géologues, des photographes, etc. Le prince Napoléon montera à bord de la frégate à vapeur la *Reine-Hortense*; l'avis à vapeur le *Corse* fera suite. Le voyage durera trois mois.

— Les Russes arrivent tous les jours en grand nombre à Paris.

— Une lettre écrite d'Athènes par un sous-officier de notre armée et publiée par le *Journal du Loiret* contient le récit suivant de la capture d'un chef de brigands grecs :

« On est pourtant parvenu à s'emparer dernièrement d'un fameux chef de bande, Michaëli Christodoulès. Il avait vu tomber cinq de ses compagnons dans un engagement avec la gendarmerie grecque ; le reste s'était dispersé. Seule, une femme lui était demeurée fidèle, et elle fuyait avec lui, enceinte de

combattre celui qui sort. Je n'en ai pas quatre autour de ma table ronde qui puissent affronter ses coups et l'atteindre sur champ. Laisse ce soin à d'autres ; il me serait trop déplaisant de perdre tout de suite un donzel si fort et si gent.

— Sire, puisque vous me trouvez grand et fort, c'est à tort ou pour me railler que vous voulez m'empêcher de combattre ; mais vous n'y réussirez point, à moins de me nier le don que vous m'avez promis. Or, le roi qui oublie sa promesse perd son lustre et sa courtoisie.

Le roi répondit :

— Ami, je cède à ton ardent désir : tu vas être armé chevalier. Il dit alors à deux écuyers d'aller chercher une lance, un écu beau et bien trempé, le heaume, l'épée tranchante, les éperons et un cheval de prix tout garni ; puis, lorsque les écuyers eurent apporté les armes et amené le cheval, il fit vêtir le donzel du haubert, lui attacha l'épée droite, lui ceignit l'épée au côté gauche, et après l'avoir baisé sur la bouche, lui demanda son nom.

— Sire, en la terre où je suis né, j'ai nom Jaufre, fils de Dovon.

Le roi l'oyant parler ainsi se prit à soupirer et à dire la larme à l'œil :

— Quel chevalier et quel baron de prix c'était que ce Dovon ! Il fut de ma table et de ma cour. Preux chevalier et bien instruit, il ne trouva jamais son maître aux armes. Nul n'était plus brave et plus redoutable en bataille. Que Dieu, s'il lui plaît, le reçoive à merci, car il mourut pour moi. Un archer lui traversa le cœur d'un carreau d'acier à un château de mon domaine qu'il défendait en Normandie.

Cependant, un écuyer amène à Jaufre un destrier bai.

Le jeune chevalier, mettant la main sur l'arçon, y sauta tout armé sans toucher aux étriers ; puis il demanda son écu et sa lance, recommanda le roi à Dieu, et ayant pris congé des autres barons, sortit de la salle au galop. Il allait plus vite que la flèche pour rattraper le chevalier.

— Barons ! cria-t-il de toutes ses forces aux deux premiers hommes qu'il aperçut, dites-moi ce qu'est devenu ce chevalier qui sort de ce château.

— Si vous voulez parler, répondit l'un d'eux, d'un baron richement armé, il est devant et peut bien avoir chevauché deux lieues. Vous êtes parti trop tard pour l'atteindre.

— Par le Christ ! murmura Jaufre tout dolent, il ne pourra fuir si loin et si profondément se cacher que je ne le rejoigne. Je chercherai par tout le monde tant qu'il y a de pays et de mer, et le découvrirai, fût-il sous terre !

Cela dit, il reprit sa course et entra en éperonnant dans un chemin large et pavé où les fers d'un cheval étaient fraîchement empreints sur la poussière. Il me parait, pensa Jaufre, qu'un chevalier est passé ici naguère ; je suivrai donc ce chemin tant que je verrai les traces ; et mettant son cheval à l'amble, il chevaucha toute la journée sans trouver ville ni château. La nuit venue, il continuait sa course, lorsqu'un grand cri, suivi d'un bruit d'armes et du cliquetis de l'acier sur les heaumes, s'éleva tout-à-coup dans les ténèbres.

Jaufre courut de ce côté à vif éperon en criant :

— Qui êtes-vous, barons qui, à cette heure, combattez ? Parlez-moi, puisque je ne peux vous voir.

Personne ne répondit ; et quand il arriva en homme aventureux et brave au lieu où il avait ouï le choc, la bataille était finie et le bruit avait cessé. Pendant qu'il écoutait, ne voyant rien et émerveillé de ce silence, il

entendit des plaintes et des soupirs dans l'ombre, et trouva, en se baissant, un chevalier si gravement blessé, que le sol était tout baigné de sang.

— Chevalier, lui dit-il, réponds-moi et m'apprends pour quelle cause et par qui tu fus si cruellement navré.

Le blessé ne put remuer les lèvres ni faire un mouvement, ses bras se roidirent, il exhala deux sanglots et rendit l'âme.

— Chevalier, dit Jaufre au cadavre, il m'est cruel d'ignorer qui t'a occis, et si tu avais tort ou droit, tu es mort ; mais si je le peux, je saurai pourquoi et de quelle main.

Il partit ensuite et reprit sa course au trot et à l'amble, s'arrêtant par intervalles pour écouter et regarder de toutes parts. D'abord il ne vit et n'entendit rien ; mais, après avoir assez long temps chevauché, un bruit de combat frappa de nouveau son oreille. L'acier, le fer et le bois se choquaient avec un fracas tel, qu'on eût dit que le tonnerre grondait dans l'air et qu'il éclatait une tempête. De ce côté, sur le champ, Jaufre tourna la tête de son destrier, et l'écu au col, la lance sur l'arçon, il éperonna avec ardeur, car il lui semble, dans son impatience, qu'on ne pourra jamais lui dire qui a tué le chevalier et quels sont ceux qu'il entend combattre au milieu du chemin. Il vient donc au bruit en courant et voit, étendu sur le sable, un chevalier tout armé qui avait son heaume et la tête fendue d'un seul coup jusqu'aux dents et le haubert rouge de sang. Jaufre lève sa visière et le touche du bout de sa lance ; mais ne remuant qu'un cadavre :

— Dieu ! s'écria-t-il douloureusement, ne pourrai-je donc jamais savoir qui a ces deux barons occis ?

(La suite au prochain numéro.)

Marseille, dimanche soir, 11 mai. — « Les nouvelles de Constantinople sont du 1^{er} mai. Le traité de paix devait être publié le lendemain 2 mai; une dépêche avait annoncé le retour prochain de la légation russe. — Le *Journal de Constantinople* évalue à 35,000 les Français embarqués en Crimée. — Le corps d'armée de Baidar est revenu à Sébastopol. — Le général Luders a consenti à ce que la cavalerie du général d'Allonville revint par terre jusqu'à Sébastopol en longeant le littoral. » — Havas.

Personne, dit-on, ne sait mieux donner une entorse à la vérité qu'un dentiste ou un pédicure. L'un et l'autre ont la prétention de ne causer aucune douleur aux malades qu'ils opèrent. Toujours, jusqu'ici, nous avons refusé de croire à leurs promesses, et, en effet, nous devons avouer que jamais un dentiste n'a su exercer son utile profession sans tirer au souffrant quelque cri ou au moins quelque grimace.

Quant à M. Bloch, pédicure actuellement de passage en notre ville, nous pouvons affirmer (*experto crede Roberto*) qu'il donne le démenti le plus formel aux dictons et aux terreurs populaires. Il enlève les cors, oignons, durillons, sans qu'on se soit, pour ainsi dire, aperçu de l'extraction. — Il est grand nombre de personnes de notre ville, qui ont déjà expérimenté son savoir-faire, et ont attesté que l'opération n'a produit aucune sensation pénible, et qu'elle a été suivie d'un plein succès, deux avantages qu'on rencontre rarement.

M. Bloch est descendu, hôtel des *Voyageurs*, où on le trouve tous les jours; il se rend également à domicile quand on le fait demander.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.

SUCCESSION EN DESHÉRENCE.

Par jugement du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire), en date du 21 juillet 1855, l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines a été envoyée en possession provisoire des biens de la succession de Paul Doussain, enfant naturel, décédé à l'hospice de Saumur, le 26 juin 1855, et a été autorisée à faire les publications et affiches prescrites par l'article 770 du Code Napoléon.

Le Receveur des Domaines,
LINACIER.

(301)

Le tome XIII de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par A. Thiers, est en vente. Ce volume est divisé en trois livres : LE CONCILE, TARRAGONE, le PASSAGE DU NIÈMEN. Il contient le récit du baptême du roi de Rome, des affaires de l'Eglise et des mesures de tout genre prises par l'Empereur avant d'entreprendre la funeste campagne de 1812; puis vient le tableau de la situation de nos armes en Espagne, et enfin les préparatifs de la campagne de Russie et le passage du Nièmen en 1812. A partir de ce jour, « la gloire, dit l'auteur, et c'est par ces mots qu'il annonce le sujet du tome suivant, la gloire, nous la trouverons à chaque pas; le bonheur, hélas! il y faut renoncer au-delà du Nièmen. » (303)

BOURSE DU 10 MAI.

3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 74 80.

4 1/2 p. 0/0 baisse 25 cent. — Fermé à 95 75

BOURSE DU 12 MAI.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 74 90

4 1/2 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 94 10.

P. GODET, propriétaire-gérant.

plusieurs mois et ne marchant qu'avec peine. On avait promis 2,000 drachmes à qui livrerait le bandit mort ou vif. Traqués comme deux bêtes fauves, ils parvinrent pourtant à une caverne où ils vécut quatre jours ignorés. Michaëli sortait la nuit pour aller voler leur nourriture. Le cinquième jour, la femme fut prise des douleurs de l'enfantement et mit au monde une malheureuse petite créature.

L'enfant criait, et ses vagissements pouvaient trahir les fugitifs, Michaëli le prit des bras de sa mère comme pour le bercer, et, le saisissant par les pieds, lui brisa la tête contre un rocher. La mère ne dit rien, mais la nuit venue, profitant de l'ivresse du brigand, elle lui lia les pieds et les mains, puis, malade encore des douleurs récentes de la maternité, elle se traîna avec une énergie surhumaine jusqu'à un poste de gendarmerie, et ramenant les soldats à la caverne: « Voilà, votre homme, dit-elle, j'aurais pu le tuer endormi, mais il n'aurait pas su qu'il mourait par moi! »

Le *Moniteur de la Flotte* donne les nouvelles suivantes de la mer Noire, jusqu'à la date du 23 avril:

« Le 22, la corvette à vapeur le *Phlégéton*, commandant de Bussell, avait mouillé dans le port de Kamiesch, venant de Kinburn, où elle avait fait plusieurs voyages pour porter des ordres et pour ramener les trois batteries flottantes, la *Dévastation*, la *Lave* et la *Tonnante*, qui vont rentrer en France, escortées par des frégates à vapeur.

« La navigation du Dniéper, du Bug et de l'Ingoul avait recommencé immédiatement, et tous les navires d'un fort tonnage, afin de profiter des grandes eaux, étaient partis pour les ports de la mer Noire avec leur chargement au complet. Plusieurs de ces navires étaient à destination du Bosphore et contenaient des bois de construction provenant des magnifiques forêts de l'Ukraine. Ils avaient été chargés à Kherson. Ce port va être l'objet des travaux importants, entrepris dans le but de désensabler ses approches.

« Il paraît certain aujourd'hui que Kamiesch, aussitôt après l'évacuation de la Crimée par les troupes alliées, sera élevé au rang de ville de seconde classe par le gouvernement russe.

« Les officiers russes qui visitent nos lignes ne tarissent pas d'éloges sur l'activité et l'intelligence supérieure déployées par l'armée et la marine française en créant dans l'espace de quelques mois la ville et le port de Kamiesch.

« Les Russes ont le projet d'établir une quarantaine en dehors du port, à la pointe nord de la rade de Kamiesch, près de l'endroit où la marine française a construit une batterie qui a reçu le nom de batterie Labourdonnaye, en souvenir du jeune aspirant de marine de ce nom, tué le 17 octobre 1854, sur la dunette du *Montebello*, à l'attaque des forts de mer de Sébastopol. »

NOUVELES DES RÉCOLTES.

Le *Moniteur de l'Agriculture* reçoit de ses correspondants les communications suivantes:

« De Chinon (Indre-et-Loire), 9 mai.

« Nos vignes n'ont pas eu jusqu'ici beaucoup à souffrir des gelées que nous avons eues, mais les craintes sont loin d'être calmées, car la température est excessivement froide. »

« De Lunel (Hérault), 8 mai.

« Nous attendons la sortie entière des pousses de la vigne pour pouvoir établir une appréciation sur l'avenir de la récolte; la végétation était assez belle, et quoique nous ne soyons pas encore arrivés

à l'époque où d'ordinaire l'oïdium commence à se développer, il semblerait, si nous devons en juger par la beauté et la couleur des nouvelles pousses, que la maladie est réellement sur son déclin; l'amélioration de ce côté nous paraît sensible. Malheureusement, ce fléau n'est pas le seul qui occupe dans ce moment les propriétaires; nous avons eu gelée blanche les 5 et 6 courant, qui a détruit en bonne partie l'espoir d'un grand nombre de vigneron; tout ce qui est plaine, depuis Nîmes jusqu'à Béziers, a été plus ou moins atteint; le mal est grand dans l'ensemble à cause de l'étendue qu'il embrasse; il serait difficile d'en faire l'appréciation générale, plusieurs communes évaluent la perte à une demi-récolte, d'autres au quart, au quinzième, etc.

« Il règne toujours un vent du nord-ouest très-froid qui laisse des craintes sérieuses pour ce qui reste; espérons qu'une température plus douce y succèdera bientôt.

« Les vins sont encore sans changements, ou plutôt sans affaires; les nouveaux achats qui se feront pourront bien se ressentir des effets de la gelée. »

« De Mello (Sarthe), 9 mai.

« Quoique les grains d'hiver aient jusqu'à ce jour une apparence rassurante, quant à la force et à la verdure, la température que nous éprouvons depuis un mois ne laisse pas que de jeter de l'inquiétude dans les populations, car il s'est passé peu de jours depuis cette époque sans que nous ayons eu de la pluie, et en même temps si froide et précédée de gelée blanche le matin, que l'on est encore dans l'indécision si la récolte sera plus précoce cette année que l'année dernière. »

« De Vic-sur-Aisne, 8 mai.

« Je viens de lire dans le numéro de votre journal du 6 courant le passage suivant:

« On nous écrit de Vic-sur-Aisne, 6 mai:

« La nuit du 4 au 5 mai a été, pour nos campagnes, un désastre, la vigne et les pommes de terre sont gelées et les seigles donnent assez d'inquiétude; je ne vous dirai rien des fruits qui, dans beaucoup d'endroits, sont fort compromis. »

« Ces renseignements ne me paraissent pas exacts.

« Dans nos localités, les vignes ont souffert, c'est vrai, mais pourtant il n'y a guère qu'un tiers de gelé. Quant aux pommes de terre, elles ne le sont pas, si ce n'est peut-être celles qui se trouvent dans le coin du jardin de celui qui vous l'a dit. A l'égard des seigles, qui laissent tant d'inquiétudes, tous ceux que j'ai vus aujourd'hui sont admirables, et il faudrait un microscope pour voir s'ils sont atteints.

« Les blés de nos montagnes sont magnifiques, et ceux de nos vallées ne laissent, pour le moment, rien à désirer. Ils sont tellement forts qu'ils versent déjà; il leur faut de la chaleur. A l'égard des fruits compromis, votre correspondant a sans doute entendu parler des abricots et des pêches de son jardin, car, en général, les pommiers sont superbes et garnis de fleurs, et les broillards ont paralysé l'influence de la gelée sur eux. Qu'il ne vienne plus de contre-temps, tout nous présage une belle et bonne récolte. En le faisant, je crois d'ailleurs accomplir un devoir. — Bourcier. »

CHRONIQUE LOCALE.

La Loire, qui croit avec rapidité depuis dimanche soir, marquait ce matin, à 9 heures, 4 m. 90 cent. à l'échelle du pont Cessart.

Pour la chronique locale et les faits divers: P. GODET.

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n^o 11.

PURGE LÉGALE.

Suivant exploits de Simon, huissier à Saumur, en date des 7 et 8 mai 1856 et de Richaudeau, huissier à Montoire (Loir-et-Cher), et à la requête: 1^o de M. Pierre Chatry, agent-voyer, demeurant à Bourgueil; 2^o de M. Jérôme Gendron, propriétaire, demeurant à Tours, boulevard Heurteloup, n^o 9; 3^o de M. Gustave Bienvenu, architecte, demeurant à Tours, même boulevard, même numéro, pour lesquels domicile a été élu en l'étude de M^e Labiche, avoué près le Tribunal civil de première instance de Saumur.

Notification a été faite:

1^o A M. le Procureur impérial près le Tribunal civil de première instance de Saumur;

2^o A M. Ernest-Abel-Auguste-Honorat comte Salmon de Loiray, propriétaire, demeurant à la Choletière, commune de Saint-Quentin-sur-Montoire, arrondissement de Vendôme (Loir-et-Cher).

De l'expédition d'un acte fait au Greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, le 24 avril 1856, enregistré, constatant le dépôt fait le dit jour, audit Greffe, par M^e Labiche, avoué des requérants, de l'expédition d'un contrat reçu par M^e Baudry, notaire à Varennes-sous-Montsoreau, le 16 mars 1856, enregistré, contenant vente au profit des requérants sus-nommés, par M^{me} Clémentine-Marie Duchastel, veuve de M. Augustin-Victor-Honorat comte Salmon de Loiray, propriétaire, demeurant ci-devant au château de la Charpenrière, commune d'Epeigne, (Indre-et-Loire), et actuellement au Mans, maison de l'Adoration perpé-

tuelle, de la moitié lui appartenant indivisément avec M. Dutillet, son neveu, dans les biens ci-après, tous situés commune de Varennes-sous-Montsoreau, à savoir:

1^o Un morceau de terre, planté d'osiers et affié d'arbres futaies et truisards, situé entre la Levée et la Loire, au canton des Trois-Maillets et nommé la Presqu'île-de-la-Brèche, contenant quatre hectares dix-huit ares quatre-vingt-dix-sept centiares, et joignant Chateignier, au midi la Loire, au nord la levée ou route impériale d'Angers à Briare;

2^o Un petit pré, situé au même lieu de la Brèche, en face du terrain ci-dessus, de l'autre côté de la Levée, contenant vingt ares environ, et joignant au nord et au couchant la veuve Beaumont ou ses représentants, au nord la Levée, et au levant Grosbois;

3^o Enfin, un autre terrain, partie en pré affié de peupliers et partie

planté en osiers, placé également sur le bord de la Loire, situé au lieu dit l'île Oger, contenant trois hectares soixante ares deux centiares, et joignant au levant les enfants Percher, au midi la Loire et au nord la levée; tels au surplus que lesdits immeubles se poursuivaient et se comportaient au moment de la vente et sans aucune garantie de part ni d'autre pour le plus ou moins de contenance.

Cette vente a été faite, outre les charges ordinaires, le prix principal de dix mille francs payés comptant aux termes du contrat de vente qui en contient quittance.

Les exploits sus-datés contenaient déclaration aux sus-nommés, que ladite notification leur était ainsi faite, conformément à l'article 2,194 du Code Napoléon, pour qu'ils eussent à requérir dans le délai de la loi, savoir: M. le Procureur impérial au profit de qui de droit, et M. le comte

de Loiray fils à son profit, telles inscriptions d'hypothèques légales qu'ils jugeraient gréver les immeubles sus-désignés, et que faite par eux de le faire dans ledit délai et icelui expiré, lesdits immeubles passeraient es-mains des requérants francs et libres de toutes dettes et charges pour raison d'hypothèques légales non inscrites.

Ils contenaient, en outre, déclaration à M. le Procureur impérial que les anciens propriétaires des immeubles dont il s'agit étaient, outre la venderesse : 1° M. Abel Duchastel, propriétaire, et dame Madeleine Guérin, son épouse, tous deux décédés, pour partie ; 2° L'Etat, pour autre partie.

Ils contenaient, enfin, déclaration à M. le Procureur impérial que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions d'hypothèques légales sur les immeubles dont s'agit n'étant pas connus des requérants ceux-ci feraient publier ladite notification dans les formes voulues par la loi.

Fait et rédigé par l'avoué licencié soussigné, le 10 mai 1856.

(302) Signé: LABICHE.

Etude de M^e CHASLE, notaire à Saumur.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M^e CHASLE, notaire à Saumur,

Le dimanche 18 mai 1856, à midi,

UNE PIÈCE DE TERRE,

Située au lieu dit *la Benarde* ou *le Bas-du-Cordeau*, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, contenant 72 ares 32 centiares, dépendant de la succession de la veuve Alleaume.

Cette pièce sera divisée en 4 lots de chacun 18 ares 8 centiares;

Et une MAISON, sise à Saint-Florent, près l'église, deux chambres, grenier, cour, cellier.

S'adresser: 1° à M. MALÉCOT, palefrenier, rue des Bouchers, à Saumur;

2° à M. GUINCE, à Saint-Florent;

3° Et audit M^e CHASLE, notaire à Saumur. (290)

A CÉDER

De suite,

UN FONDS DE BOULANGERIE

Placé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Saumur.

S'adresser à M^e DION, notaire à Saumur. (268)

La Voiture de Chinon, qui part chaque jour à 8 heures du matin, partira désormais à 7 heures, le jeudi seulement. (227)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER MAISON,

Rue de la Chouetterie, n° 26, avec jardin ayant façade sur le Champ-de-Foire.

S'adresser audit notaire. (303)

A VENDRE UN BEL ÉTABLISSEMENT DE SANGSUES,

S'adresser, pour le visiter, à M. GIRARDEAU, au Vieil-Authion, commune des Rosiers, arrondissement de Saumur, et, pour traiter, à M. BRY, propriétaire aux Rosiers, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (304)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine 1856,

Située au centre de la rue Royale, n° , occupée présentement par M. Volant, composée comme suit :

Rez-de-chaussée: un grand magasin ouvrant sur la rue Royale, dans lequel on pourrait faire une arrière-boutique ou chambre à coucher; un grand salon avec cheminée de marbre; au 1^{er} étage, deux grandes chambres à cheminée de marbre, cabinet à côté, croisée à balcon sur la rue Royale; au 2^{me} étage, une chambre avec cheminée, ouvrant sur la rue; une autre chambre derrière servant de cuisine, grenier au-dessus, cave, buanderie, latrines, cour avec issue à la rivière de la Loire.

S'adresser à M. A. PIERRE, propriétaire, ou à M^e DION, notaire à Saumur. (234)

BALZEAU fils, BOTTIER

Et cordonnier pour Dames,

A l'honneur d'informer qu'il vient d'établir à Saumur, rue Saint-Jean, n° 21, un magasin et fabrique de chaussures en tout genre.

Ayant travaillé cinq ans à Paris dans les meilleures maisons de confection, il espère pouvoir satisfaire les personnes qui voudront bien visiter son magasin. (300)

A LOUER

Pour la Saint-Jean,

Quatre CHAMBRES de plain-pied et GRENIER, JARDIN, CAVE, ECURIE, situés à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

S'adresser à M. EFFRAY, maréchal, quai de Limoges. (293)

A VENDRE

Un CABRIOLET-TILBURY, presque neuf, monté sur ressorts anglais.

S'adresser à M. BERGE, carrossier, rue du Petit-Thouars. (269)

A VENDRE

Une superbe et forte CAISSE (forme armoire à glace), pour banquiers, notaires ou administrateurs.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Une Fabrique de Savons durs et mous, d'Huiles et de Graisse pour voitures, le tout fabriqué d'après des procédés entièrement nouveaux et d'une qualité garantie supérieure, demande un Représentant à la Commission.

S'adresser par lettres à M^r H. P. E., poste restante, à Batignolles (Paris).

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. PRIX DU POT: 3 FR. (292)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

USINE HYDRAULIQUE DE NOISIEL-SUR-MARNE.

MÉDAILLES D'OR ET D'ARGENT.

AVIS.

Le succès du *Chocolat Menier* suit toujours une marche ascendante. La fabrication loyale et très-soignée de ce produit, ses qualités alimentaires spéciales, le font rechercher autant par les malades que par les vrais amateurs de Chocolat. Cette préférence est bien légitimement due à la maison Menier, qui l'emporte sur toute autre fabrique par sa longue expérience et par une habileté bien reconnue à perfectionner les produits qu'elle livre au public.

Pour éviter les pièges de la contrefaçon, il faut n'avoir confiance qu'aux tablettes portant le nom *Menier*, lisiblement écrit sur une étiquette à quatre médailles. (169)

PERLES D'ÉTHER DU DR CLERTAN.

MENTION HONORABLE, EXPOSITION 1855. — Ce nouveau moyen d'administrer l'Ether est approuvé par l'Académie impériale de Médecine.

En portant l'Ether directement dans l'estomac, sans qu'il se volatilise, les perles agissent avec une grande efficacité contre les migraines, les crampes d'estomac, les spasmes, et toutes les maladies provenant d'une surexcitation nerveuse. — Une instruction est jointe à chaque flacon. — Dépôts à Paris, rue Caumartin, 45; à Angers, chez M. MENÈRE, ph.; Beaufort, MOUSSU, ph.; Châlons-sur-Loire, GUY, ph.; Châteauneuf-sur-Sarthe, HOSARD, ph.; Cholet, Bontemps, ph.; Saumur, BRIÈRE, ph.; Saint-Florent-le-Vieil, MAUSSON, ph.; Doué-la-Fontaine, PELTIER, ph. (24)

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N° 298, rue Saint-Martin, à Paris.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

Mise en vente, le 8 mai 1856, à la librairie PAULIN, éditeur, rue Richelieu, 60, à Paris,

Du tome XIII de l'Histoire

DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE,

Par M. A. THIERS.

Un volume in-8° de 600 pages. — Prix: 2 francs 50 centimes.

AVIS. — En remplacement du dernier volume qui devait être délivré gratis, deux volumes, le treizième et le dernier (tome 17), seront donnés à moitié prix à tous les souscripteurs; et, vu la difficulté de distinguer entre les souscripteurs des différentes époques, cette faveur ne sera accordée que pendant un délai qui ne dépassera pas trois mois. En conséquence, la souscription pour le tome treizième sera fermée le 8 août prochain. Les souscripteurs sont donc

En vente le même jour :

La 9^e livraison de l'ATLAS DE L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, renfermant 4 cartes: 1° Carte de la Russie d'Europe; 2° Carte de la route de Wilna à Moscou; 3° Plan du champ de bataille de la Moskowa; 4° Plans des bords de la Bérézina, de Moskou et de Smolensk.

Prix de cette livraison: 1 franc.

avertis que passé cette époque, le prix de ce tome treizième sera porté irrévocablement à cinq francs.

Les éditeurs ayant actuellement le manuscrit tout entier dans leurs mains et pouvant en apprécier exactement l'étendue, prennent l'engagement formel de ne pas dépasser le nombre de 17 volumes. — Le tome quatorzième sera publié dans le mois de juillet prochain, les autres volumes paraîtront successivement de trois en trois mois.

En vente le même jour :

La 12^e livraison de la collection des VIGNETTES ET PORTRAITS POUR L'HISTOIRE DU CONSULAT ET DE L'EMPIRE, renfermant 5 planches: 1° Heures de découverte du général Montbrun; 2° Bataille de Fuentes d'Onoro; 3° Les Enfants de Paris au combat de Witespsk; 4° Le maréchal Ney; 5° Passage de la Bérézina.

Prix: 1 fr. 50 c.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

à la mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,